

Epta France s'engage en faveur du reboisement de la forêt landaise

Hendaye Leader de la réfrigération commerciale, la société hendayaise installée aux Joncaux a signé avec Alliance Forêts Bois & XP Bois une convention pour le reboisement du massif landais

Hendaye

Epta France s'engage en faveur du reboisement de la forêt landaise. Leader de la réfrigération commerciale, la société hendayaise installée aux Joncaux a signé avec Alliance Forêts Bois & XP Bois une convention pour le reboisement du massif landais.

Ce mardi 9 janvier, le président du groupe Epta, Marco Nocivelli, a signé une convention avec Tancrède Neveu, responsable d'Alliance Forêts Bois & XP Bois, premier groupe coopératif forestier français, afin d'aider à la reforestation du massif forestier du Sud-Ouest à la suite des incendies de l'été 2022. Il s'agit plus précisément d'une surface de 11 hectares, située au pied de la dune du Pyla. « Il faut redonner à cet écosystème forestier sa vocation à séquestrer du CO2 ainsi qu'à assurer ses fonctions d'accueil de la biodiversité et de production de bois. Nous nous engageons volontairement, pour une durée de cinq ans, à participer financièrement au diagnostic, à l'analyse et aux travaux de reboisement afin d'aider les propriétaires à reconstituer ce massif forestier », a justifié Marco Nocivelli avant de rajouter que ce projet, permettant la séquestration d'un équivalent de 1000 tonnes de

CO2 labellisées Bas Carbone, s'inscrit dans la volonté de l'entreprise de réduire les émissions de CO2.

« Le financement de ce projet forestier intensifie l'engagement d'Epta pour la protection de l'environnement et démontre concrètement la stratégie bien consolidée du groupe pour réduire son propre impact sur l'écosystème. La convention permet en effet de compenser tout ou partie des émissions de CO2 résiduelles du siège français d'Epta, que les technologies actuelles n'arrivent pas à neutraliser ». Et le président d'évoquer l'engagement du groupe et de la société Epta France, basée dans la zone industrielle des Joncaux à Hendaye : « Nous affichons ces valeurs dans le cadre de notre politique ESG (Environnement énergie gouvernance) avec des objectifs très clairs pour les prochaines années : 97% de nos déchets recyclés, réduction de 55% de nos gaz à effet de serre ; 100% de nos meubles réfrigérés produits fonctionnent avec des gaz réfrigérants naturels comme le CO2 ou le propane ».

Pour Marco Nocivelli, « la restauration du patrimoine forestier et la sauvegarde de ces poumons verts, de plus en plus fragiles face

aux catastrophes écologiques, sont essentielles. La signature avec Alliance Forêts Bois & XP Bois de ce contrat représente une étape importante pour Epta dans la protection du territoire local, au bénéfice de la communauté ». Tancrède Neveu a renchéri en expliquant le projet : « Morcelée entre des millions de petits propriétaires, la forêt privée française peine à financer son propre renouvellement. Depuis 2019, notre coopérative mène un travail forestier, un travail d'urgentiste et contribue à la régénération des forêts en se projetant vers le climat futur. Nous incitons la sphère privée à financer des projets ». Le responsable du service forêt carbone de la coopérative encourage ainsi les entreprises à devenir mécènes. Glissant que le Pays basque était béni car « les châtaigniers ne souffrent pas trop de la sécheresse », il a raconté les souffrances du chêne pédonculé, peu résistant à la chaleur, mais aussi celles du hêtre et du cèdre. « Les arbres qu'on plante aujourd'hui doivent être résistants au climat dans 80ans. »



La convention entre Epta France et Alliance Forêts Bois & XP Bois a été signée le 9 janvier. E. A.

■